

October 15, 2009

(Français à suivre.)

Dear GENMO member,

General Motors of Canada announced on Tuesday, October 13, 2009, that there will be a change to "Basic Life Insurance" for all Salaried Retirees with a date of retirement on or after January 1, 1995. This would include most of us retirees.

Effective January 1, 2010, the Maximum Basic Life Insurance payout will be \$25,000. Effective July 1, 2010 this payout will be lowered to \$20,000. This will mean a loss of several thousands of dollars to all of our estates. The amounts will vary due to differences in salary and length of service.

Your GENMO executive has had three meetings with GMCL executives in an attempt to stop your benefit deterioration. Although we presented many arguments, so far we have had little effect.

The current benefit costs for GMCL retirees are much lower than our U.S. counterparts. The Canadian governments loaned GMCL over \$11 billion for operating costs; and we are considered an operating cost. The salary retirees made GMCL the "cash cow" of the corporation in North America in their working days. GMCL did not have to file for CCAA (bankruptcy protection) on June 1, 2009 and were recently able to restore salary pay cuts. Salary retirement benefits are losing serious ground to the CAW benefits. Why is this group of loyal GM retirees being singled out? The answer is cost reduction and GMCL feels that they have the legal right. They would lower the benefits of the pre-1995 retirees if they could.

The following is a quote from a GM press release dated "2009-07-27". It was "Oral Testimony by Walter Borst, GM Treasurer, to the Congressional Oversight Panel on Federal Government Assistance to the Auto Industry" at Wayne State University.

"...and continuing to improve GM's balance sheet by reducing retiree benefits for salaried retirees and non-UAW hourly employees". We all know that GMCL takes its direction from the Corporation.

GM will never stop looking for more cost reduction in your benefits, benefits you thought were promised for life. We call it "Death by a Thousand Cuts". So, at this time we are drawing a line in the sand.

We will be engaging our legal representatives. We feel we have an excellent case against GMCL on Salaried Retiree Basic Life Insurance losses. What can you do to help our cause at this time? Help to increase our membership, be an advocate for GENMO. Membership growth has stagnated because too many people out there think the battle is over. It will never be over. GENMO will be here for the last retirees and surviving spouses of GMCL. There is strength in numbers.

If you know a salaried retiree or surviving spouse who is not a member, please talk to them or give us their name and contact information so we can talk to them. You can simply ask them to become a member of GENMO today and join the opposition to reducing our pension and benefits. We are all in this together and rely on new members to increase our strength. Membership application forms are available on our website at www.genmo.ca or can be requested by mail at GENMO, P.O. Box 82555, Oshawa, ON. L1G 7W7

Remember, "You don't buy fire insurance when the house is burning down"

Your GENMO executive thanks all of our members for their support and kudos in our representation of you and continuing our focus on protecting the pension and benefits of salaried retirees and surviving spouses.

P.S. To All Salaried Retirees: If you can locate your letter received from:

"GM Canada Benefits Centre" – with the heading
"Final Notice of Continuing Life Insurance"

And it contains only one sentence:

".....Insurance Company records show that you now have \$_____ of continuing life insurance in effect for the rest of your life."

Please send us a copy of this letter in its entirety, to be used solely by our legal counsel. You would have received this letter approximately 4 years after your retirement. Thank you, Brian Rutherford, President.

OBJET : nouvelles de Genmo – Changements des bénéfices sociaux

General Motors du Canada a annoncé mardi, le 13 octobre 2009 qu'il y aura des changements au niveau de l'assurance-vie de base pour les retraités salariés qui se sont retirés le ou après le 1er janvier 1995. Ceci engloberait la majorité de nous les retraités.

A compter du 1er janvier 2010, le maximum de l'assurance-vie qui sera déboursée suite à un décès sera de \$25,000. A compter du 1er juillet 2010, ce remboursement suite à un décès passera à \$20,000. Ceci représente une perte de plusieurs milliers de dollars pour les successions. Les montants pourraient varier selon les différents salaires et années de service auprès de la compagnie.

Votre exécutif de Genmo a assisté à trois rencontres avec des exécutifs de GMCL et ont tenté d'arrêter la détérioration de nos bénéfices sociaux. Nos nombreux arguments n'ont apportés aucun effet à cette situation.

Les coûts des bénéfices sociaux pour les retraités GMCL sont inférieurs de beaucoup avec nos pairs aux États-Unis. Le gouvernement canadien a prêté \$11 milliards pour les coûts opérationnels; nous (retraités salariés) sommes considérés comme des coûts opérationnels. Les employés salariés ont fait de GMCL la « vache à lait » de la corporation en Amérique du Nord durant leur carrière. GMCL n'a pas eu à déclarer faillite le 1er juin 2009 et ont récemment annulé les coupures de salaires des employés salariés. Les bénéfices des employés salariés perdent beaucoup de terrain par rapport aux bénéfices des employés syndiqués de la TCA. Pourquoi les fidèles employés salariés de GM sont-ils la cible ? La réponse est la coupure des coûts et GMCL prétend qu'elle a le droit légal de couper. Ils couperaient les bénéfices des retraités d'avant 1995 s'ils le pouvaient.

Voici une citation parue dans un communiqué de presse de GM le 27-07-2009. C'était lors d'un témoignage oral de Walter Borst, Trésorier de GM, au comité du congrès du gouvernement fédéral américain créé pour venir en aide à l'Industrie automobile à « Wayne State University ». « ...et continuant à améliorer le bilan financier de GM en réduisant les bénéfices des employés salariés et d'employés à l'heure non syndiqués ». On sait tous que GMCL prend ses directives de la Corporation.

GM ne cessera jamais de chercher des moyens de réduire les coûts dans les bénéfices, que vous croyiez garantis pour la vie. Nous appelons ça « la mort par un millier de petites coupures ». Donc, à ce stade nous dessinons une ligne dans le sable.

Nous embaucherons nos représentants légaux. Nous sommes convaincus que nous avons une excellente cause contre GMCL, à l'égard de la police d'assurance de base sur la vie pour les retraités salariés. Que pouvez-vous faire pour aider notre cause à ce moment-ci?

Aidez-nous à augmenter le nombre de membres de Genmo, faites de la publicité pour Genmo. Le nombre de nouveaux membres a stagné car plusieurs croient que la bataille est gagnée. Elle ne sera jamais finie. Genmo sera là pour aider les derniers retraités GMCL et leurs survivants. La force est dans le nombre.

Si vous connaissez un retraité salarié ou une conjointe survivante qui n'est pas membre de Genmo, invitez les à devenir membre en leur donnant les informations pour nous contacter. Vous pouvez simplement leur demander de rejoindre Genmo et se joindre au groupe d'opposition qui est contre la baisse de nos pensions et bénéfices. Nous sommes tous dans la même situation et nous visons une augmentation de nos membres pour accroître notre force. Les formulaires d'application sont disponibles sur site internet de Genmo à : www.genmo.ca ou peuvent être demandés par la poste à Genmo, P.O. Box 82555, Oshawa, On. L1G 7W7.

Souvenez-vous « Nous n'achetons pas une police d'assurance incendie lorsque la maison brûle ».

L'exécutif de Genmo remercie tous ses membres pour leur support et encouragement dans notre représentation pour défendre notre plan de pension et bénéfices s'adressant à tous les retraités salariés et leurs conjoints survivants.

Note à tous les retraités salariés :

Si vous pouvez retrouver une lettre envoyée par GM Canada Benefits Centre avec la mention « Avis final de protection continue d'assurance sur la vie » avec une phrase

Mentionnantles registres de la compagnie indiquent que vous avez \$.....d'assurance continue sur la vie de pour le reste de votre vie. Texte en anglais «

Final notice of Continuing Life Insurance and contains one sentence:Insurance Company records show that you now have \$.....of continuing life insurance in effect for the rest of your life.

Il serait apprécié de recevoir une copie de cette lettre, qui sera utilisée uniquement par nos représentants légaux. Cette lettre aurait été envoyée quatre (4) ans après votre retraite.

Vous remerciant,

Brian Rutherford, President